

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

INFIRMIER EN PÉDOPSYCHAIETRIE HOPITAL DE JOUR –CATTP CHAUMONT

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

CENTRE HOSPITALIER DE LA HAUTE MARNE
Pôle de prise en charge des enfants et adolescents

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Le poste est basé au sein de l'unité WINNICOTT, 66 avenue Carnot, 52000 CHAUMONT

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique :

Corps : soignant

Grade : infirmier

Emploi : infirmier

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Identifier les besoins des enfants et des adolescents pris en charge et y répondre de façon adaptée et personnalisée.
- Identifier les situations de crise et y faire face par des actions adaptées.
- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie des enfants et des adolescents.
- Créer une relation de confiance avec la personne soignée et son entourage.
- Travailler à l'alliance thérapeutique
- Conduire des entretiens infirmiers, relation d'aide, écoute auprès des enfants et de leurs familles
- Mettre en place des actions de prévention relevant de l'éducation thérapeutique.
- Accueillir les enfants et adolescents demandeurs de soins en respectant les consignes et protocoles
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et le réajustement des projets de soins individualisés.
- Assurer la traçabilité de ses prises en charges dans le dossier de soins informatisé.
- Assurer les transmissions orales d'observations cliniques auprès des professionnels concernés.
- Analyser, organiser, évaluer, dispenser les soins infirmiers relationnels
- Analyser, organiser, évaluer, dispenser les soins médicamenteux
- Animer des activités de médiations thérapeutiques
- Assurer la fonction de référent dans la prise en charge
- Accompagner l'enfant et/ou l'adolescent dans un cadre de prise en charge où il puisse conserver toutes ses relations sociales.
- Assurer la continuité des soins.
- Maintenir le travail en partenariat interne et externe.

Rôles :

En complément de sa mission principale, l'infirmier(ère) doit pouvoir ou savoir :

- Agir, prendre des décisions et initiatives par délégation en cas d'absence du cadre.
- Assurer l'encadrement des stagiaires et s'investir ponctuellement dans les différents projets.
- Accepter les formations spécifiques à l'unité et ou au pôle
- Se former régulièrement pour s'adapter aux projets médicaux et infirmiers.
- Assurer l'encadrement et la formation auprès des étudiants en soins infirmiers.

- Participer à l'accueil d'étudiants d'autres professions
- Se former régulièrement à la nouvelle prise en charge par le biais de formations continues et de supports techniques (revues, vidéos...)
- Participer à des groupes de travail spécifiques aux soins infirmiers.

Activités principales :

- Participer aux temps de transmission d'équipe
- Animer le temps d'accueil des enfants
- Planifier, réaliser les soins somatiques en fonction des prescriptions médicales (HJ)
- Planifier, réaliser des soins infirmiers qui sont de nature relationnelle, tels que les entretiens ou les activités de médiations
- Animer les activités de médiations formelles ou informelles.
- Élaborer de projets de médiations et les soutenir auprès du médecin, de l'équipe et de l'encadrement
- Évaluer les médiations dans le cadre du projet de soins et savoir réajuster.
- Accompagner, dans le cadre d'une activité hôpital de jour, les enfants/adolescents lors des repas thérapeutiques
Observer et réguler les interactions entre les différents participants
Favoriser l'expression et l'échange verbal
Repérer l'existence de troubles alimentaires
Favoriser le partage
Poser des actions thérapeutiques et savoir les évaluer
- Réaliser un travail de référence :
Être garant du projet de soin individualisé
Participer à l'amélioration de la qualité des soins et garantir le suivi du projet de soin individualisé
Assurer des entretiens infirmiers réguliers
Assurer des liens avec la famille et les différents intervenants autour de l'adolescent
Préparer des synthèses
- Collaborer avec les équipes pluridisciplinaires du pôle :
Favoriser l'autonomisation et la réinsertion des adolescents vis à vis de leur projet social ou scolaire établi en accord avec les équipes
Articuler la prise en charge des patients entre les différentes unités de soins
Participer aux transmissions d'équipe
Participer aux synthèses
- Collaborer avec les différents partenaires extérieurs au CHHM (ASE, Justice, éducation nationale , structures médico sociales, familles...)

Spécificités du poste :

Poste de journée, en repos fixe.

Les congés sont à ce jour imposés (1 semaine en février, 1 semaine au printemps, 3 semaines en août et 2 semaines en hiver)

Avoir son permis de conduire en cours de validité

Horaires :

A ce jour : base horaire de 7h30 par jour soit 37H30 par semaine.

D'autres horaires sont possibles suivant les activités ou les besoins du ou des services.

Rattachement hiérarchique :

N+1: Cadre de santé de l'extra hospitalier du pôle de PEC enfants et adolescents Chaumont

N+2: Cadre supérieur de santé Pôle de PEC enfants et adolescents

Liens fonctionnels :

- Médecin, responsable de l'unité de soins.
- Équipes pluridisciplinaires du pôle de Prise en charge enfants et adolescents
- Médecins des différentes unités de soins du pôle
- Les partenaires extra-hospitaliers

PROFIL REQUIS

Connaissances :

Connaissances générales :

- Connaissance en psychopathologie, en développement de l'enfant et de l'adolescent
- Mettre en place un projet de soins individualisé : Élaborer, formaliser, réaliser, évaluer, réajuster les projets individuels patients
- Savoir respecter un projet d'équipe et savoir accepter et discuter de toutes propositions émanant des équipes
- Savoir respecter son identité professionnelle, tout en respectant le cadre des compétences de chacun
- Savoir rédiger des écrits professionnels clairs, avec la méthode des Transmissions Ciblées

Connaissances opérationnelles :

- Savoir planifier et organiser son temps en fonction des besoins du service, dans une lisibilité accessible à tous.
- Évaluer la qualité de ses pratiques
- Pour assurer la continuité des soins, être apte à partager les contraintes dues aux horaires, vacances et aux absences
- Savoir s'organiser par rapport à ses différentes missions
- Savoir prioriser les tâches et les répartir au sein de l'équipe
- Participer aux différentes réunions
- Savoir aller chercher les documents indispensables au travail quotidien

Connaissances approfondies :

- Avoir des connaissances en psychopathologie infanto-juvénile et du réseau de soins pour les mineurs
- Avoir des connaissances et expérience en relation d'aide
- Savoir conduire les différents types d'entretiens infirmiers
- Avoir des connaissances en termes de qualité des soins/certification

Savoir-faire et savoir-être :

- Être disponible envers les enfants/adolescents accueillis, leurs familles et les membres des équipes
- Établir une relation empreinte d'attention, de respect, motivation et encouragement
- Savoir accepter l'évaluation de son propre travail
- Savoir s'auto-évaluer et porter un regard critique sur ses actions de soins et attitudes
- Être disponible psychiquement à recevoir les difficultés des enfants/adolescents et de leur entourage.
- Être vigilant à la distance thérapeutique
- Savoir être rassurant, motivant et contenant
- Travailler en équipe pluri professionnelle, en binôme et/ou seul
- Savoir gérer les imprévus
- Savoir être réactif dans les actions de soins
- Savoir gérer les urgences
- Savoir faire face à l'agitation psychomotrice
- Savoir accepter des modifications d'emploi du temps et de prises en charge
- Savoir partager sa réflexion en équipe
- Savoir travailler en réseau
- Savoir s'adapter aux situations et aux personnes
- Savoir maîtriser ses émotions.
- Savoir faire appel aux ressources du service
- Savoir expliquer sa place et son travail
- Savoir faire preuve de curiosité intellectuelle

Nature et niveau de formation :

- Être titulaire du diplôme d'Etat infirmier.
- Être formé à la gestion de la violence, à l'ergomotricité, aux précautions standards, à l'AFGSU niveau II et à la formation incendie
- Avoir des compétences en animation de médiations

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel
- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public
- Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une « application » demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve
- Formation professionnelle
- Entretien annuel

Rédacteur proposition fiche de fonction (☐ version initiale / mise à jour)

Date : 14.08.25 Signatures :	Nom – Prénom	Fonction
	TOUSSAINT Stéphanie	Cadre supérieur de santé du pôle de prise en charge des enfants et adolescents
	AUBERTIN Flavien	Cadre de santé, unités de pédopsychiatrie de Chaumont

Date : Signature :	Nom – Prénom	Fonction
	Madame TAPIA Ophélie	Responsable des Ressources Humaines

Fiche de fonction reçue à la DRH le :

Enregistrée le :

Destinataires après signature de l'agent :

Dossier Agent

Responsable hiérarchique